



## PROCES VERBAL

### COMMISSION SPORTIVE JEUNES

PV N°19 CSJ/4

Réunion du 13 Septembre 2023

Présents : MM. AZZOUN F. – DUPUY G. – BELORGEY B. – FAVELIER R. – IPOUA G.- CHEVANNE T.

### I – SAISON 2023-2024

#### Composition des groupes Niveau D3

##### U18 D3

Dijon ULFE
Cercle Talant
Ent Manlay
Fauverney Rouvres 2
Genlis 2
Is Selongey 2
EVF 2
Ruffey St Marie 2
Quetigny 2
Neuilly Crim Sennecey
Auxonne

##### U15 D3

Groupe A	Groupe B	Groupe C
MVF	TALMAY	GEVREY
ESVO	FCLA	VOUGEOT
POUILLY EN AUXOIS 1	AUXONNE	SEURRE
CCOF	ECHENON	SAULON CORCELLES
EF VILLAGES	CHEVIGNY ST SR	SAINT APOLLINAIRE
DIJON ULFE	CESSEY	QUETIGNY
DAIX	TILLES FC 2	CHENOVE
POUILLY EN AUXOIS 2	NEUILLY CRIM SENNECEY	

## U13 D3

Groupe A	Groupe B	Groupe C	Groupe D	Groupe E	Groupe F	Groupe G
Auxonne	Ent Fcv	Chenove 2	Pouilly En Auxois 2	Chenove 3	Gevey 2	Fccl 2
Ent Brazey	Duc	Daix 3	ES Morvandelle	Uscd 5	Saulon 1	Vougeot 2
Genlis 2	MPL 2	Ufco 1	Plombiere	Gresilles 2	Vougeot 1	Meursault 2
Echenon 1	Val de Norges 3	St Apollinaire 3	Mvf 2	Ulfe 3	Fauverney 2	Nolay
Ent Champdotre Longeault	EF Villages 2	Talant 1	Dijon Ulfe 4	Jdf 21 2	Fcncs 1	Ruffey Ste Marie
Tart le Haut/Var	Is Selongey 3	Ccof 1	Ufco 2	Asptt 4	Marsannay3	Seurre 1
St Jean de Losne	Talant 2	Dfco fem	Usse 3	Longvic 3	Chevigny 3	Uscd 4
Tillenay	Tilles FC 2	Dijon Ulfe 2	Uccf 2			

### FUTSAL U13/U15

Suite à la demande des clubs futsal spécifique (F5 METROPOLE ET DIJON CLENAY) la Commission Futsal en accord avec le Comité Directeur et la commission Championnat Jeunes décide d'intégrer du Futsal en U13 et U15 D3, pour le développement de la pratique,

Les clubs exempts de chaque groupe seront amenés à jouer en Futsal les samedi après-midi suivant le planning établi avec la commission.

#### En U13 D3

DIJON CLENAY prend la place de l'exempt dans le groupe E

F5 METROPOLE DIJON prend la place de l'exempt est intégré dans le groupe F

#### En U15

DIJON CLENAY FUTSAL prend la place de l'exempt dans le Groupe C.

Un planning sera fait et envoyé par le secrétariat avec la feuille de match.

### 1.1 CHAMPIONNATS – HEURE DE COMPETITION

La commission prend connaissance des demandes des clubs concernant leurs rencontres à domicile.

Elle décide pour la saison 2023-2024, à titre dérogatoire et exceptionnel pour les championnats de valider les horaires et jour de pratique en dehors des ½ journées concernées par le jour et l'horaire de référence sous réserve que ces derniers ne soient pas pénalisant pour les clubs figurants dans le groupe.

La Commission n'autorise pas les horaires à 12h en catégorie U13 car l'horaire peut être pénalisant pour certaines équipes. La commission fixe les rencontres à 13h30

Compétition	Horaire
U18	DIMANCHE 10H
U15	SAMEDI 15H
U13	SAMEDI 15H



La commission se réserve le droit de refuser la demande de changement de date et/ou horaire si elle est hors délais et pas en bonne et due forme

Toute modification d'horaire ou de terrain pourra être sollicitée, exceptionnellement, via l'adresse officielle électronique du club avec l'accord écrit du club adverse.

Vous devrez indiquer, obligatoirement, N° de la rencontre – équipes en présence – date afin de faciliter le traitement de la demande.

**La commission, en possession de l'accord des clubs, modifie les rencontres suivantes, soit :**

26731637 U15 D1 – A MVF – GEVREY du 16/09/2023 se jouera à 10h30

26732486 U13 D1 – GEVREY – USCD du 16/09/2023 se jouera le 20/09/23 à 16h

27088613 U13 D2 – D – ASFO – ASQ se jouera à Quetigny

**Match 26729702 U18 D1 DAIX – ENT USSE du 10/09/2023**

Mail du Samedi 9/09/2023 à 16h25, informant la commission du report de la rencontre.

La Commission constate que le match a été déplacé sans l'accord de la Commission. Amende 80 € à USSE

Et reprogramme le match au 8/10/2023

### 1.3 Reprogrammation des matchs

Suite à la qualification des équipes de **QUETIGNY – FCNCS – MPL – LONGVIC – IS SELONGEY - GENLIS**

**Les matchs ci-dessous sont reprogrammés le 29/03/2023**

- 27085427 U18 D2 A QUETIGNY 1 – MARSANNAY du 17/09
- 27088192 U18 D2 - A FCCL – St JEAN DE LOSNE
- 27081175 U18 D2 – B MPL – JDF 21
- 27081176 U18 D2 – B GRESILLES FC – LONGVIC
- 27065422 U18 D3 – A FCNCS – GENLIS 2

### 1.4 COURRIERS

**FCNCS** : Copie d'appel. Pris note.

**MVF** : demande d'inscrire leur équipe U15 D2 en U15 D3

**De Beaune et du District du Jura** concernant le calendrier U18 FEM. Pris note

**De M. DUPAQUIER Louis**, arbitre de la rencontre USSE – IS SELONGEY concernant la blessure du N°5 de IS SELONGEY. La Commission souhaite un prompt rétablissement au joueur

*La présente décision est susceptible d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délais prévus aux articles 188-189- 190 des règlements généraux de la FFF.*

**Le Président : AZZOUN F**